Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 36 (1990)

Heft: 17

Rubrik: Communications du SSE

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Décès d'Alice Briod, ancienne directrice du SSE

Un dévouement infatigable

Alice Briod, qui a été pendant de nombreuses années directrice du Secrétariat des Suisses de l'étranger, est décédée le 12 décembre 1989 à Ecublens près de Morges, à l'âge de 95 ans. Elle a passé les dernières années de sa vie dans une institution pour aveugles qui l'avait accueillie avec sa sœur, handicapée visuelle. Là, ayant elle-même une bonne vue, elle a pu jusqu'à la fin aider ses semblables qui avaient besoin d'aide en leur lisant des textes, en leur faisant des récits et en s'occupant d'eux. Cela correspondait bien à son caractère, à son origine et à son éducation.

Issue d'une vieille famille vaudoise de Lucens, dans la vallée de la Broye, Alice Briod s'est consacrée à l'étude du droit, à Lausanne, ce qui, à cette époque, était encore plutôt rare pour une femme. Elle termine ses études en 1926 par une thèse de doctorat sur l'aide aux pauvres dans le canton de Vaud au Moyen Age, thèse que les spécialistes considèrent aujourd'hui encore comme remarquable. Ce qui est aussi plutôt exceptionnel, c'est qu'Alice Briod, que Gonzague de Reynold avait appelée en 1927 à occuper un poste au Secrétariat des Suisses de l'étranger, y fit tout de suite carrière, avant de s'en voir confier la direction générale. Grâce à ses capacités exceptionnelles et avant tout à sa confiance inébranlable et à la conviction qu'elle avait que les Suisses de l'étranger ont un rôle important à jouer, elle devint rapidement l'âme du Secrétariat ou, comme l'a si bien dit un Suisse de France, la «marraine patriotique». Son grand dévouement et son courage ont été d'autant plus admirables que l'on se trouvait dans une période difficile, celle des années de crise et de la Deuxième Guerre mondiale, à un moment où le Secrétariat a dû remplir des tâches importantes avec des moyens limités. Et pourtant Alice Briod a su assumer ses lourdes responsabilités d'une manière remarquable. Lorsqu'elle a pris sa retraite, à l'occasion du Congrès des Suisses de l'étranger de 1959 à Berne, le conseiller fédéral Wahlen, qui était alors chef du Département des affaires étrangères, a célébré les mérites de Mademoiselle Briod dans les termes suivants:

«Par votre foi en la mission que vous avez reçue, vos connaissances étendues, votre compréhension des problèmes humains et votre travail inlassable, vous n'avez pas seulement rendu service à la cause des Suisses de l'étranger et à la patrie d'une manière exemplaire; vous êtes aussi l'exemple vivant des grandes choses qu'une femme est capable de réaliser dans notre pays. Pour tout ce que vous avez fait, je vous remercie de tout cœur».

A ces mots bien sentis de cet ancien haut magistrat de notre pays, qui a lui-même exercé son activité à l'étranger pendant de nombreuses années, nous aimerions ajouter nos sincères remerciements à Alice Briod. Nous ne vous oublierons pas, pas plus que votre activité bienfaisante. *M.N.*

Annonce aux coopérateurs du Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger

L'assemblée générale annuelle aura lieu le 17 août 1990 à *Fribourg,* dans le cadre du Congrès des Suisses de l'étranger. A l'ordre du jour figurent les affaires statutaires, telles que le rapport annuel, les comptes annuels 1989 ainsi que les élections.

Le Comité pour Ecoles suisses à l'étranger

Le Comité pour Ecoles suisses à l'étranger revêt désormais la forme juridique de l'association. Jusqu'à la fin de l'année passée, le Comité était une communauté de travail, instituée par l'Organisation des Suisses de l'étranger et la Fondation pour les jeunes Suisses de l'étranger. Depuis le 1er janvier 1990, le Comité est une association autonome. La nouvelle forme juridique ne change rien au but et aux tâches du Comité: celui-ci continuera à fournir aide et conseils aux Ecoles suisses à l'étranger reconnues par la Confédération.

Adresse:
Comité pour Ecoles suisses à l'étranger
Alpenstrasse 26
CH-3000 Berne 16
téléphone 031 44 66 25
fax 031 44 21 58

Congrès de 1990 à Fribourg

Problèmes de formation

La formation des jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger est au centre du Congrès des Suisses de l'étranger de cette année, qui aura lieu du 17 au 19 août à Fribourg.

Ce Congrès offrira une occasion bienvenue

- de se renseigner sur les besoins en formation en Suisse et à l'étranger
- d'étudier les problèmes liés à la formation, qui évoluent de manière accélérée, au cours de discussions entre congressistes et experts,
- de formuler les préoccupations de la Cinquième Suisse dans ce secteur clé à l'attention des autorités et du public suisses.

Nous nous réjouissons de votre participation! Prière de s'inscrire jusqu'au 15 juillet au moyen du bulletin d'inscription publié dans la dernière édition de notre périodique! *SSE*

Du soutien pour SRI

Le problème des émetteurs de Radio Suisse Internationale (SRI) a constitué l'un des principaux thèmes de la séance de printemps du Conseil des Suisses de l'étranger (CSE), le 24 mars à Berne. C'est avec beaucoup d'inquiétude que le «Parlement de la Cinquième Suisse» a pris connaissance que SRI était obligée, en raison de l'opposition à la construction de nouvelles antennes en Suisse, de dépendre de relais étrangers, pour pallier au manque d'un propre central d'ondes courtes moderne et performant.

Dans une résolution, le CSE invite instamment le Conseil fédéral, les PTT et les régions d'emplacement en discussion à faire acte de solidarité envers la Cinquième Suisse, afin qu'un émetteur d'ondes courtes performant puisse être construit en Suisse, dans un délai utile.

Par ailleurs, le CSE a nommé Roberto Engeler, le nouveau président de l'organisation faîtière des Suisses d'Italie, pour succéder à Ugo Guidi au sein du Comité de neuf membres. *RW*